



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/17/Corr.1  
2 avril 2011

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-troisième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2011

**Corrigendum**

**COOPÉRATION BILATÉRALE**

Ce document est émis afin de :

- **Ajouter** le projet suivant à la liste des projets bilatéraux, sur la page couverture.

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Projet de démonstration pour la reconversion de la technologie à base de HCFC-141b à une technologie à base d'isoparaffine et de siloxane pour le nettoyage des appareils médicaux à Zhejiang Kindly Medical Devices Co. Ltd in China	Japon

- **Remplacer** le paragraphe 3 et le tableau 1 par ce qui suit :

3. Le Secrétariat a reçu dix-sept projets de coopération bilatérale, d'une valeur de 8 258 477 \$US (incluant les frais d'agence) pour approbation à la 63<sup>e</sup> réunion : un du gouvernement de l'Australie, un du gouvernement de la République tchèque, un du gouvernement de la France, neuf du gouvernement de l'Allemagne, un du gouvernement de l'Italie et quatre du gouvernement du Japon (Tableau 1).

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Tableau 1

**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE,  
PAR AGENCE BILATÉRALE (y compris les frais d'agence)**

<b>Agence bilatérale</b>	<b>Montant demandé (\$US)</b>	<b>Nombre de projets</b>
Australie	339 900	1
République tchèque	90 965	1
France	565 000	1
Allemagne	5 171 246	9
Italie	361 600	1
Japon	1 729 766	4
<b>Total</b>	<b>8 258 477</b>	<b>17</b>

- **Remplacer** le paragraphe 35 et le tableau 7 par ce qui suit :

35. Le tableau 7 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement du Japon. La valeur de cette demande (1 729 766 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Japon pour 2011 (5 382 029 \$US).

Tableau 7

**PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU JAPON**

<b>Titre du projet</b>	<b>Pays</b>	<b>Montant demandé (\$US)</b>	<b>Montant recommandé (\$US)</b>
Projet de démonstration visant à remplacer le HCFC-22 par du butane pour le gonflage des mousses de polyéthylène extrudé lors de la fabrication à Shanghai Xinzhao Plastic Enterprises Co. Ltd.	Chine	1 000 000	(1)
Projet pilote sur la gestion et l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien d'appareils de réfrigération	Chine	204 000	(1)
Projet de démonstration pour la reconversion de la technologie à base de HCFC-141b à une technologie à base d'isoparaffine et de siloxane pour le nettoyage des appareils médicaux à Zhejiang Kindly Medical Devices Co. Ltd in China	Chine	205 616	(1)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	Mongolie	130 000	(2)
Frais d'agence		190 150	
<b>Total</b>		<b>1 729 766</b>	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/26

(2) UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/43

- Ajouter les paragraphes 35bis, 35ter, 35qua et 35quin comme suit :

**CHINE : Projet de démonstration visant à remplacer le HCFC-22 par du butane pour le gonflage des mousses de polyéthylène extrudé lors de la fabrication à Shanghai Xinzhao Plastic Enterprises Co. Ltd. (1 000 000 \$US)**

35bis. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont réunies dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/26.

**CHINE : Projet pilote sur la gestion et l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien d'appareils de réfrigération (204 000 \$US)**

35ter. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont réunies dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/26.

**CHINE : Projet de démonstration pour la reconversion de la technologie à base de HCFC-141b à une technologie à base d'isoparaffine et de siloxane pour le nettoyage des appareils médicaux à Zhejiang Kindly Medical Devices Co. Ltd in China (205 616 \$US)**

35qua. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont réunies dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/26.

**MONGOLIE : Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) (130 000 \$US)**

35quin. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont réunies dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/43.

-----



**Annexe I**